
Transhumance inverse pour la tomate marocaine, dont le contingent d'exportation vers l'Europe, toujours en 2012, fut fixé à 240 000 tonnes. Dans le cadre de cet accord, le Maroc bénéficiait d'une réduction des droits de douane *ad valorem* (en pourcentage de la valeur du produit) de 60 % entre juin et septembre sans limitation. En 2022, les importations françaises en provenance du Maroc atteignaient pourtant 425 552 tonnes, soit 63 % des tomates fraîches importées par la France et une hausse de plus de 19 % sur un an ! Sachant que, dans le même temps, avec les trois quarts de ses tonnages exportés destinés à l'UE, le Maroc devançait l'Espagne et devenait le troisième exportateur mondial de tomates, derrière le Mexique et les Pays-Bas. D'où le courroux des producteurs ibériques ayant manifesté en ce début d'année.

Les producteurs espagnols et français en colère

Un de leurs responsables syndicaux déclarait même, entre deux camions de légumes importés déversés sur le bitume, à nos confrères de *La Vanguardia* : « Ce qui arrive aux agriculteurs espagnols avec le Maroc est similaire à ce qui arrive aux Français avec les Espagnols. » Ceci expliquant peut-être cela et afin d'atténuer les effets de ce coup de sang, l'Espagne était l'invitée d'honneur du Salon de l'agriculture marocain millésimé 2024.

fixées en 1957 en amont du traité de Rome, d'envoyer des céréales au sud pour assurer une certaine stabilité *in situ*, tout en maintenant l'emploi dans les filières agricoles et en expédiant des fruits et légumes au nord. Un emploi bien évidemment faiblement rémunéré, environ 1,50 euro (smic horaire marocain) contre 11,65 euros pour le smic français, au sein d'un secteur d'activité important pourvoyeur de main-d'œuvre.

Après celui de 2012 et, entre autres, celui de 2018, où le Maroc et la France signaient un nouvel accord de coopération associant paradoxalement les interprofessions des fruits et légumes françaises, Marc Fesneau vient donc de sceller un peu plus les relations agricoles et, pour certains secteurs, concurrentielles entre le Maroc et la France.

Qui a évoqué, lors de cette visite officielle, la progression constante des exportations de tomates et autres légumes du Maghreb vers notre pays et l'UE ? Où sont passées les clauses miroirs tant évoquées lorsqu'il s'agit de juguler les importations de céréales ou de protéagineux en provenance d'Ukraine ou du Brésil et de viande ou de volailles en provenance du Mercosur ? Les rescapés et les sacrifiés, en quelque sorte, d'échanges bilatéraux où nos gouvernements, dans des proportions qui défient l'humain, l'économie et l'environnement, encouragent, depuis des années, la compétitivité déloyale du moins-disant.

Une chronique signée Jean-Paul Pelras